

EVALUATION DE L'ARBITRE CLUB

- **Comité Régional** :
- **Nom Prénom de l'Arbitre club**
- **Club d'appartenance** :
- **Dates et lieux de formation:**
 - 1ère séance :
 - 2ème séance.....
 - 3ème séance :
 - 4ème séance :
- **Dates et nom des épreuves pour participation en tant que stagiaire**
 - 1ère épreuve :
 - 2ème épreuve :
 - 3ème épreuve :
 - 4ème épreuve :
- **Dates et lieu de réalisation de l'évaluation**
- **Total obtenu** :/128 points (64 pts pour être admis)
- **Remarques** :
-
- **Signatures Formateurs** :

1 - RAPPEL SUR LA FORMATION DE L'ARBITRE CLUB

1- 1 Les Formateurs :

Suivant l'organisation de la formation des Arbitres au sein du Comité régional le responsable du corps arbitral Régional désignera deux formateurs directement ou en coordination avec le responsable départemental des Arbitres.

1 - 2 La durée de la formation initiale de base pour traiter la mise en application du Guide de l'Arbitre Club doit être d'environ 6 heures, qui peuvent s'effectuer par séquences de 2h.

Mais la formation des candidats devra **toujours être associée avec la mise en pratique** sur les épreuves de leurs clubs ou sur d'autres épreuves choisies par les Formateurs, en qualité de stagiaire, la durée pouvant s'étaler sur une saison si nécessaire.

Nota : il faut bien sûr tenir compte que bon nombre de dirigeants fonctionnent déjà comme arbitre au sein de leur club

1 - 3 Le contenu de la formation doit :

- **se développer** à partir du déroulement chronologique du Guide, en y **rattachant les articles du règlement FFC**, mais en s'appuyant surtout sur **des mises en situations** qui dégagent les **points pratiques essentiels**.
- **les aspects relationnels et psychologiques seront développés**.
- **des cas pratiques seront traités** avec des documents réels ayant déjà servis pour des épreuves.

2 - L'EVALUATION DE L'ARBITRE CLUB

Sera un QCM, questionnaire de mise en pratique, avec propositions de réponses justes ou fausses à choisir par le candidat.

Le QCM doit être considéré par les formateurs comme un moyen, de rappel des bonnes pratiques et pouvant être utilisé en résumé de chaque séance de formation, puis réalisé en finalisation de la formation.

Le Formateur vérifiera avec chaque candidat le bilan de l'évaluation qui devra être avec un minimum de 50% de bonnes réponses pour être admis "Arbitre Club", dans le cas de moins de 50% de réponses, le candidat devra compléter sa formation comme stagiaire sur le terrain, en arbitrant sur au moins trois épreuves organisées par son club ou sur d'autres épreuves choisies par les Formateurs, en qualité de stagiaire, pour en suite être validé "Arbitre Club" par le formateur départemental ou régional.

NOTA : L'objectif pour le candidat est l'acquisition progressive des capacités pratiques nécessaires au contrôle sportif d'une épreuve route, sur petit ou grand circuit.

Déontologie de la Fonction Arbitrale

1ère question (/ 3 pts) :

Pour permettre le déroulement régulier des épreuves, de quelles qualités doit faire preuve un Arbitre ?, entourez les lettres qui vous semble répondre le mieux à la question.

- A - Etre intègre (respect de la neutralité et de l'équité)
- B - Appliquer le règlement sans discussion
- C - Arbitrer en équipe
- D - Prendre les décisions seul dans la mesure où vous êtes sûr de vous.
- E - Etablir le dialogue pour s'informer, prévenir et sanctionner en dernier.
- F - En tant qu'Arbitre club porter la tenue du club
- G - Ne jamais discuter avec un coureur ou un dirigeant.

Disposition pour l'arbitrage d'une épreuve

2ème question (/4 pts) :

Pour préparer l'épreuve, entourez les lettres qui vous semble répondre le mieux à la mise en œuvre du contrôle sportif :

- A - Attendre vos collègues pour savoir quelles dispositions prendre.
- B - Demander le dossier de la course au club dès que possible.
- C - Préparer le panneau d'affichage et le poste de contrôle des licences.
- D - Dès que vous avez remis le dossier à vos collègues arbitres, vous pouvez vous mettre à disposition pour votre club
- E - Faciliter la coordination club/Arbitre, en vérifiant que tous les éléments de mise en œuvre du contrôle sportif sont remplis.
- F - Dès l'arrivée faire confiance à vos collègues pour vous permettre de quitter les lieux.
- G - Collaborer pour s'assurer que tous les éléments et modalités nécessaires pour boucler le dossier d'après course sont établis.

Application de la réglementation au niveau régional :

3ème question (/3 pts) :

Pour l'organisation d'une épreuve FFC cadets du calendrier régional de Picardie, entourez les lettres qui permettent d'appliquer la réglementation concernant cette épreuve

- A - Modalités d'engagement
- B - Participation des Passcyclisme
- C - Activités des Jeunes de 17 ans et plus;
- D - Accords frontaliers
- E - Participation des licenciés des fédérations affinitaires
- F - Règlements des prix
- G - Règlement particulier d'épreuves pour une Coupe ou un Challenge Régional ou Départemental

Commentaires éventuels :
.....

Règles administratives à respecter par l'organisateur

4ème question (/1pt) :

Pour qu'une épreuve Départementale soit officielle, sur quel calendrier elle doit être inscrite ?
entourez la lettre de votre choix en le précisant si besoin en commentaires

- A - Départemental
- B - Régional

Commentaires éventuels : pour certains Comité Régionaux la demande d'inscription peut passer par le CD

5ème question (/3 pts) :

Pour qu'une épreuve d'un jour soit officialisée FFC, quels documents doit envoyer l'organisateur au CR ? entourez les lettres de votre choix

- A - Le détail d'organisation (avec tous les renseignements de la course)
- B - L'insertion au journal officiel régional.
- C - L'affiliation du club
- D - Le règlement financier de l'épreuve.
- E - La liste des coureurs du club

6ème question (/4 pts) :

Après officialisation de l'épreuve par le Comité Régional, quels documents fait t'il parvenir au club ? : entourez les lettres de votre choix

- A - Les feuillets d'attestation d'assurance
- B - L'imprimé des véhicules suiveurs
- C - L'autorisation préfectorale
- D - Des fiches de consignes particulières(réglementaires, sécurité ect..)
- E - Les états de résultats
- F - La liste des signaleurs

7ème question (/4 pts) :

Comment l'organisateur obtient l'autorisation Préfectorale pour son épreuve, préciser les pièces qui doivent figurer dans le dossier ? : entourez les lettres de votre choix

- A - Envoyer le dossier de d'autorisation directement à la préfecture.
- B - Envoyer le dossier de d'autorisation directement au Comité régional pour avis.

Constitution du dossier de demande d'autorisation

- C - La demande d'autorisation sur un imprimé spécial.
- D - Le règlement de l'épreuve avec les détails de l'organisation.
- E - La liste des clubs invités
- F - La liste des signaleurs à poste fixe et à moto.
- G - La liste des Arbitres désignés sur l'épreuve

Installations et moyens techniques sur une épreuve

8ème question (/ 8 pts) :

Que doit prévoir l'organisateur au niveau matériel sur le site de l'épreuve, complétez les 4 domaines ci dessous avec minimum 2 réponses :

- A - les installations départ et d'arrivée :
- B - la sécurité :
- C - information :
- D - locaux :

9ème question (/ 12 pts) :

Que doit prévoir l'organisateur au niveau des véhicules de l'échelon course, complétez les 6 domaines ci dessous avec minimum de 2 réponses par ligne :

- A - Identification course :
- B - Sécurité :
- C - Contrôle sportif :
- D - Information course :
- E - Assistance des coureurs :
- F - conditions FFC pour les chauffeurs :
- Commentaires** :

Engagements

10ème question (/3 pts) :

Pour participer à une course d'un jour, comment les clubs engagent ils normalement leurs coureurs, entourez la lettre de votre choix, si besoin précisez votre réponse :

- A - sur le site de la FFC
- B - au club organisateur .

Commentaires : dans le cas d'impossibilité par internet, les engagements sont adressés directement au club organisateur.

C - L'engagement sur place est t'il autorisé : OUI - NON - rayé la mention inutile et précisez votre choix

Commentaires :

Dossier pour l'arbitrage de l'épreuve

11ème question (/10 pts) :

Que doit comporter le dossier destiné au collège des arbitres, entourez les lettres de votre choix :

- A - la feuille d'émargement des coureurs engagés.
- B - le règlement de l'épreuve
- C - la liste des coureurs avec les N° de dossard (pour affichage).
- D - le règlement FFC
- E - la liste des consignes pour les coureurs (pour affichage).
- F - la liste des clubs participants(pour affichage).
- G - l'arrêté préfectoral et suivant le cas l'arrêté municipal.

- H - l'assurance de l'épreuve.
- I - liste des véhicules suiveurs.
- J - la liste des dirigeants du club organisateur (pour affichage).
- K - la feuille des moyens de secours et d'assistance médicale.
- L - la fiche de sécurité route.
- M - les états de résultats pour les classements.

Organisation du contrôle sportif et répartition des tâches

Opérations de départ :

12ème question (/4 pts) :

Comment sont répartis normalement les tâches entre les Arbitres du collège, entourez les lettres de votre choix :

- A - le président du jury doit être d'un club extérieur
- B - le juge à l'arrivée doit être d'un club extérieur.
- C - le président du jury doit être du club organisateur
- D- le 3ème arbitre titulaire peut être l'arbitre club.
- E - le juge à l'arrivée doit obligatoirement être du club organisateur
- F - un ou plusieurs arbitres adjoints du Club organisateur peuvent compléter le collège
- G - un ou plusieurs arbitres adjoints doivent être obligatoirement de clubs extérieurs pour compléter le collège

Contrôle des licences et remise des dossards

13ème question (/ 5 pts) :

Entourez les lettres de votre choix permettant de vérifier sur la licence les éléments nécessaires pour la participation d'un coureur à une épreuve du calendrier régional :

- A - le N° de la licence
- B - l'adresse du coureur.
- C - la catégorie.
- D - le nom du président
- E - la date de naissance.
- F - le N° UCI
- G - la signature du titulaire de la licence
- H - le club

Pour les coureurs étrangers

14ème question (/ 2 pts) :

Entourez les lettres de votre choix permettant de vérifier le type d'autorisation que doit présenter un coureur étranger à une épreuve du calendrier régional :

- A - l'autorisation de sa Fédération
- B - l'autorisation de l'UCI
- C - l'autorisation de l'UEC
- D - l'autorisation de la FFC

Coureur non engagé :

15ème question (/2 pts) :

Entourez les lettres de votre choix permettant d'autoriser la participation d'un coureur à une épreuve du calendrier régional :

- A - présenter sa licence
- B - présenter sa carte d'identité
- C - payer un droit supplémentaire
- D - l'autorisation de son club

Coureur engagé ne pouvant présenter sa licence :

16ème question (/4 pts) :

Entourez les lettres de votre choix permettant d'autoriser la participation d'un coureur à une épreuve du calendrier régional :

- A - présenter le formulaire d'enregistrement de sa demande de licence tamponné par le Comité Régional.
- B - présenter sa carte d'identité.
- C - payer un droit supplémentaire.
- D - l'autorisation de son club.
- E - Vérifier l'enregistrement de sa licence sur le site de la FFC.
- F - l'autorisation de son entraîneur.

La direction sportive

Minimes - Cadets - cadettes - juniors seuls

17ème question (/3 pts) :

Entourez les lettres de votre choix permettant d'effectuer le contrôle des coureurs avant leur départ à une épreuve du calendrier régional :

- A - les coureurs sont libres de se placer sur la ligne de départ.
- B - créer une zone d'attente.
- C - appel des coureurs directement sur la ligne par le speaker dans l'ordre des dossards.
- D - contrôler les développements par les arbitres avant le placement sur la ligne.
- E - contrôler les équipements vestimentaires, port du casque, gants, position des dossards.

Développements des coureurs en 2013

18ème question (/4 pts) :

Entourez le bon développement que doivent utiliser les coureurs pour leur départ à une épreuve du calendrier régional :

- Minimes : 6,10m - 6,71m - 7,01m.
- Cadets : 6,71m - 7,01m - 7,47 - 7,62m.
- Cadettes : 6,10m - 6,71m - 7,01m - 7,62m.
- Juniors : 7,01m - 7,62m - 7,93 m - 8,08m.

Consignes de sécurité au départ de l'épreuve

19ème question (/4 pts) :

Entourez la lettre indiquant les bonnes consignes qui doivent être données pour les coureurs avant leur départ pour une épreuve du calendrier régional en ligne :

- A - respect du code de la route.
- B - libre de toutes contrainte de circulation du fait d'être en course.
- C - l'obligation de n'utiliser que la moitié droite de la route.
- D - prendre les giratoires par la gauche ou la droite, la course étant prioritaire.
- E - faciliter le passage des motos de sécurité et des voitures qui remontent le peloton.
- F - prendre les îlots directionnels et giratoires par la droite.

Départ de l'épreuve :

20ème question (/2 pts) :

Entourez la lettre indiquant le choix de départ possible pour une épreuve du calendrier régional :

- A - Direct depuis la ligne de départ
- B - Obligatoirement arrêté après neutralisation de l'arbitre.
- C - Fictif neutralisation par l'organisateur et (ou) de l'arbitre, puis départ réel lancé ou arrêté.
- D - Obligatoirement lancé après neutralisation de l'organisateur

Dispositif de contrôle pour les petits circuits de 2 km et moins :

21ème question (/5 pts) :

Entourez la lettre indiquant les bonnes dispositions pour la mise en place du contrôle sportif pour une épreuve du calendrier régional :

- A - Une voiture de tête ouvre la course avec panneau « **attention course cycliste** »
- B - Le Président du jury devant le peloton
- C - Un arbitre derrière le peloton qui relève les faits de course.
- D - Le Président du jury reste sur le podium de l'arrivée pour relever tous les faits de course.
- E - Le juge à l'arrivée vérifie le changement de roues.
- F - Un arbitre titulaire tient le compte- tour.
- G - Le juge à l'arrivée sur le podium juge les sprints.
- H - L'assistance médicale sera à poste fixe.

Dépannage

22ème question (/5 pts) :

Entourez la lettre indiquant les bonnes dispositions pour la mise en place, ou pas, du dépannage pour une épreuve du calendrier régional :

- A - Le changement de roues peut être autorisé suivant réglementation du Comité Régional.
- B - Les accidentés peuvent de bénéficier d'un tour de neutralisation.
- C - Les accidentés du même club peuvent se dépanner librement.
- D - Le dépannage peut être interdit.
- E - Les entraîneurs de clubs peuvent dépanner leurs coureurs sur tout le circuit.
- F - Une zone de dépannage doit être matérialisée par des barrières après la ligne d'arrivée.
- D - Le dépannage doit s'effectuer sous la surveillance d'un arbitre.

Dispositif de contrôle pour les circuits de plus de 2 à moins de 5 km)

23ème question (/10 pts) :

Entourez la lettre indiquant les bonnes dispositions pour la mise en place du contrôle sportif pour une épreuve du calendrier régional :

- A - Le dépannage devra seffectuer suivant la réglementation en vigueur du Comité régional.
- B - Dépannage possible entre coureurs du même département.
- C - Dépannage à poste fixe uniquement
- D - Un l'arbitre à l'avant de la course.
- E - Les Arbitres en course peuvent dépanner les coureurs.
- F - Le Président du jury pour contrôler les faits de course derrière le peloton.
- G - Circuit de 3 à 5 km un dépannage neutre par véhicules peut être prévu.
- H - Les accidentés peuvent bénéficier d'un tour de neutralisation.
- I - Le juge à l'arrivée sur le podium de la ligne, juge les sprints et relève les faits de course.
- J - Le ravitaillement peut être dans une zone prévue à cet effet.
- K - L' assistance médicale sera à poste fixe.
- L - Un secouriste peut monter dans la voiture de l'arbitre derrière le peloton.
- M - Un véhicule balai fermera la course

Dispositif de contrôle pour les circuits de plus de 5 km à 10km

24ème question (/7 pts) :

Entourez la lettre indiquant les bonnes dispositions pour la mise en place du contrôle sportif pour une épreuve du calendrier régional :

- A - Une voiture de dépannage neutre à l'avant.
- Ou :
- B - La voiture de l'arbitre à l'avant de la course avec des roues pour dépanner .
- C - Tous les véhicules du club organisateur peuvent assurer le dépannage
- D - Le Président du jury pour contrôler les faits de course derrière le peloton.
- E - Les coureurs du même club peuvent de dépanner entre eux
- D - Une ou deux voitures de dépannage neutre derrière le peloton.
- E - Le juge à l'arrivée sur le podium de la ligne d'arrivée

OU :

- F - Le juge à l'arrivée dans un véhicule à l'avant de la course
- G - Le ravitaillement pourra être prévu par l'organisateur dans une zone prévue à cet effet.

OU :

- H - Ravitaillement par tous les véhicules de la course.
- I - L'assistance médicale peut être à poste fixe.

OU :

- J - une ambulance avec minimum deux secouristes peut suivre la course.
- K - Un véhicule balai fermera la course
- L - l'arbitre de tête peut être course dans la voiture ouvreuse.

Déroulement du contrôle sportif pour circuit de 5 à 10km

25ème question (/3 pts) :

Entourez la lettre indiquant les bonnes dispositions pour la mise en place du contrôle sportif par **l'arbitre avant** pour une épreuve du calendrier régional :

- A - contrôle la tête de course.
- B - s'arrête pour vérifier les coureurs lâchés.

Sujet

- C - Il est responsable du positionnement des véhicules à l'avant.
- D - Assure l'ouverture de la course pour le groupe d'échappés
- E - Surveille le retour du peloton en cas d'échappée.

26ème question (/3 pts) :

Entourez la lettre indiquant les bonnes actions pour la mise en place du contrôle sportif par le **Président du collège** pour une épreuve du calendrier régional :

- A - se trouve derrière le peloton principal.
- B - assure la régulation des véhicules en fonction des circonstances de course.
- C - effectue des "barrages" sur crevaisons ou chutes.
- D - note tous les faits de course.
- E - passe à l'avant pour contrôler les échappés

27ème question (/5 pts) :

Entourez la lettre indiquant les tâches réalisées pour une épreuve du calendrier régional par le **juge à l'arrivée** :

- A - il doit organiser pour préparer la prise de l'arrivée.
- B - a la possibilité de se faire aider par un (des) Arbitre (s) pour la prise d'arrivée.
- C - laisse seul le prestataire de service prendre l'arrivée
- D - il vérifie l'ordre d'arrivée à l'aide de la vidéo.
- E - attend l'arrivée de tous les coureurs pour communiquer les dix premiers.
- F - demande aux autres arbitres de lui fournir la composition des différents groupes.
- G - Il est le seul responsable de l'ordre d'arrivée.
- H - le Président du collège seul peut modifier le classement.

CLASSEMENTS, RESULTATS, DECISIONS

28ème question (/5 pts) :

Entourez la lettre indiquant les bonnes dispositions ou prises de décisions qui doivent être réalisées par les Arbitres :

- A - après l'arrivée les arbitres doivent rapidement aller à la permanence.
- B - pour établir le classement le Juge à l'arrivée attend l'avis de l'organisateur.
- C - Afficher le plus rapidement possible le classement pour information.
- D - le président du jury prend seul les décisions pour sanctionner.
- E - dans le cas de sanction grave le président du jury informe le ou les fautif (s).
- F - le président du jury doit toujours examiner les réclamations des coureurs ou dirigeants.
- G - les décisions sont prises par le jury en présence des fautifs.
- H - les sanctions seront consignées au dos de l'état de résultat.
- I - si besoin le rapport des Arbitres sur des faits de course sera joint à l'état de résultat.